

Canicule et sécheresse : face à des conditions climatiques extrêmes, la filière alerte sur les conséquences pour les maraîchers et les arboriculteurs français et appelle à un soutien renforcé

Un mois après un premier point de situation sur les conséquences de la canicule, les quatorze organisations professionnelles réunies au sein d'Interfel alertent sur l'aggravation des conséquences des épisodes climatiques extrêmes pour les producteurs français de fruits et légumes.

La succession de trois épisodes de canicule, combinés localement à de violents orages de grêle, a durement éprouvé de nombreuses productions françaises de fruits et légumes. Si l'approvisionnement des consommateurs reste, à ce stade, assuré grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière, les conséquences agronomiques et économiques sont désormais bien réelles : le maraîchage de plein champ est particulièrement touché, mais les cultures sous abri sont également affectées, tandis que les conséquences pour certaines productions arboricoles pourraient se faire sentir dans les prochaines semaines.

Les producteurs s'adaptent. Ils ne pourront pas s'adapter seuls. Face à cette nouvelle réalité climatique, Interfel appelle à **un soutien renforcé des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs économiques afin d'accompagner les producteurs, de répondre à l'urgence et d'accélérer les investissements indispensables pour préparer l'avenir.**

Une filière mobilisée, un même appel

Producteurs, coopératives, expéditeurs, grossistes, distributeurs, primeurs et restauration collective : les quatorze organisations professionnelles réunies au sein d'Interfel réaffirment leur soutien plein et entier aux producteurs français.

La filière demande :

- la mise en place rapide d'aides d'urgence, **notamment en trésorerie**, pour les exploitations les plus durement touchées ;
- un plan d'investissement ambitieux pour adapter durablement la production française, notamment par le **développement du stockage de l'eau**, la protection des cultures et l'innovation.

Interfel invite également les consommateurs à poursuivre leur engagement en faveur des arboriculteurs et des maraîchers français. Cet été, certains produits peuvent présenter de légers défauts d'aspect liés aux fortes chaleurs. Ils conservent pourtant toutes leurs qualités gustatives

et nutritionnelles. Les choisir, c'est soutenir les producteurs confrontés à des conditions climatiques inédites et contribuer à préserver une agriculture française forte et durable.

Préserver la souveraineté alimentaire

Les épisodes climatiques extrêmes ne sont plus exceptionnels. Ils deviennent un défi structurel pour la production française.

L'eau est aujourd'hui un enjeu stratégique. **Développer les capacités de stockage de la ressource est devenu indispensable** pour garantir l'irrigation des cultures et préserver les productions maraîchères et arboricoles face à la répétition des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs. Préserver notre capacité à produire des fruits et légumes en France est une condition essentielle de notre souveraineté alimentaire.

Daniel Sauvaitre, président d'Interfel :

« Ce que nous vivons cet été dépasse l'épisode conjoncturel. C'est un signal d'alerte de plus pour notre souveraineté alimentaire. Toute la filière est unie pour défendre les producteurs français et leur donner les moyens de continuer à produire dans un climat qui change. L'accès à l'eau, l'adaptation de nos exploitations et l'investissement dans les moyens de se protéger des affres du climat pour notre agriculture sont désormais des conditions essentielles pour préserver notre souveraineté alimentaire. À cet égard, l'adoption de la loi d'urgence votée il y a deux jours constitue un premier signal encourageant et va dans le bon sens. Il faut désormais poursuivre cet élan avec des mesures concrètes, durables et à la hauteur des défis auxquels les producteurs sont confrontés. »

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique